

# TERRITOIRES ET INCLUSION : LE RÔLE DES ÉLUS LOCAUX



L'ACADÉMIE DES  
LEADERS PUBLICS

**Durée :** 1 journée, 7 heures

**Moyens pédagogiques :**

Approche théorique et juridique, analyse de cas pratiques. Analyse des textes de loi et des jurisprudences

**Publics visés :** En groupe, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

**Pré-requis :** aucun

**Les acquis recherchés :**

- ✓ Comprendre les enjeux pour les personnes en perte d'autonomie dans les politiques locales.
- ✓ Connaitre les marges de manœuvre des élus en matière d'inclusion.
- ✓ Proposer des actions sur les territoires en matière d'accessibilité

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Appréhender la **multiplicité des situations de handicap**
- > Comprendre le **cadre juridique** et les **acteurs de l'inclusion**
- > **Lever les freins** à la participation des personnes handicapés à la vie de la cité
- > Tirer parti du handicap, de la mise en accessibilité pour **améliorer le quotidien de tout un chacun**

## CONTENU PEDAGOGIQUE

> **Préalables : définitions et évolutions du handicap**

Evolution de la notion de handicap dans la société française (visible et invisible)

De la prise en charge à la prise en compte

Les représentations à propos du handicap

La reconnaissance administrative du handicap

Les différentes situations du handicap et leur compensation

> **Le cadre juridique et les différentes lois sur le handicap**

Les lois de 1975 et 1987

Les lois du 11 février 2005 et du 5 septembre 2018.

Les bénéficiaires de la loi du 11 février 2005

> **L'identification le rôle et la mobilisation des acteurs.**

MDPH, Mission handicap, Cap emploi OPS, Assurance maladie, médecine du travail..

> **Étude des problématiques rencontrées par les élus**

La logique de concertation avec les acteurs

L'Agenda d'accessibilité programmée

Les bonnes pratiques en matière d'accessibilité et de handicap : l'expérience de l' élu local

> **La déclinaison de l'inclusion dans toutes les politiques locales**

Le logement

Les activités sportives et culturelles

L'obligation d'emploi et le maintien dans l'emploi

L'accessibilité des outils de communication

Les services d'accueil

La voirie et l'espace urbain

> **Conclusion : l' élu un acteur actif de l'inclusion sur les territoires**